

Catherine Mougenot

Prendre soin de la nature ordinaire



Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Institut National de la Recherche Agronomique

**Prendre soin
de la nature ordinaire**

Catherine Mougenot

Prendre soin de la nature ordinaire

Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Institut National de la Recherche Agronomique

Couverture : Cliché de Pierre JULIEN

ISBN : 2 7380 1045 8 (INRA)
2 7351 0964 X (MSH)

© 2003, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Institut National de la Recherche Agronomique, Paris

Sommaire

Remerciements	9
Introduction	11
De la nature sanctuaire à la nature ordinaire	11
Essai de sociologie modeste	17
<i>Mettre en question les dualismes</i>	19
<i>S'intéresser à des processus</i>	21
<i>Raconter des histoires</i>	22
<i>S'interroger sur le statut de ces histoires</i>	24
<i>Plan du livre</i>	26
1. Les PCDN ont une histoire	29
Des idées... aux actions...	29
Le défi de la gestion de la nature	31
<i>L'érosion de la diversité biologique</i>	31
<i>Le modèle de réseau écologique</i>	34
Le défi de la gestion citoyenne	37
<i>La recherche du consensus</i>	38
<i>La gestion patrimoniale</i>	43
Les propositions des PCDN	46
Des propositions critiques, pour gérer la nature et pour décider	49
2. Produire une représentation de la nature ordinaire, la carte du réseau écologique	53
Le modèle européen de réseau écologique	55
Du concept à la méthode	58
<i>Le rôle des collectivités locales</i>	58
<i>La biodiversité</i>	59
<i>Le réseau écologique</i>	60

<i>Traduction cartographique du réseau</i>	60
<i>Les critères de classement des différentes zones</i>	61
<i>La table des matières de l'étude</i>	63
Discussion de la méthode	65
<i>Une valeur écologique, relative à la situation</i>	65
<i>Difficulté de séparer la valeur réelle et potentielle des sites</i>	66
<i>Zone centrale et zone de développement :</i>	
<i>« On cafouille... les critères ne sont pas clairs... »</i>	66
<i>Zones centrales et zones de développement : la notion de friche</i>	67
<i>Le retour au terrain : l'épreuve finale</i>	69
De la méthode à la carte	70
<i>Types de milieux et types de gestion</i>	71
<i>La carte : un outil stratégique</i>	73
<i>Participation des destinataires à la réalisation de la carte</i>	74
De la carte à l'action	76
<i>D'un étang d'écrêtage à une Zone Humide d'Intérêt Biologique, en passant par une zone centrale...</i>	77
De l'action à la carte	81
<i>La reconnaissance d'une zone centrale conditionne toute la légitimité du PCDN</i>	81
Représenter la nature ordinaire	84
<i>La carte est un objet doté de compétences</i>	86
<i>La carte est un objet sensible</i>	87
<i>La carte est un objet fragile</i>	88
Le réseau écologique est une entité stratégique	89
3. A la découverte du sentier-réseau	93
L'identité du site	93
Quand le projet de sentier - découverte s'investit dans le PCDN	95
Quand le PCDN s'investit dans le projet de sentier - découverte	99
Les nouvelles connexions du sentier découverte	101
L'enjeu de l'assise du sentier	104
Acceptation et remise en cause du projet	107
La passerelle qui crée du lien	111
Du sentier au réseau écologique, l'histoire n'est pas finie...	113
Portrait-type d'un projet PCDN	117

4. S'engager pour la biodiversité	123
Une fonction cognitive	124
Une fonction régulatrice	130
Une fonction d'engagement	135
De la nécessité d'articuler ces trois fonctions	139
5. De quelles natures sont ces histoires ?	143
Forêts	145
Anciens vergers	148
Protection des espèces naturelles	150
Zones humides	153
Mares et haies	154
Jardins au naturel	156
Sentiers et promenades	156
Des projets pour la biodiversité...	160
6. Combiner, associer, faire des projets...	163
Mélanges... encore...	164
De la nature sanctuaire à la nature ordinaire... de la conservation au développement de la nature	166
Entre les mailles de l'action administrative, le projet de sauvetage d'une population de truites indigènes	168
Des <i>projets concrets</i> pour la biodiversité	175
7. Comment prendre soin de la nature ordinaire ?	181
La diversité des lieux de débats	181
<i>Des forums</i>	182
<i>Des groupes de travail</i>	183
<i>Des lieux interdépendants</i>	184
La diversité des modes de coordination	186
<i>Nature négociée</i>	186
<i>Nature partagée</i>	187
<i>Réseaux naturels et humains reconfigurés</i>	189
<i>Vers une superposition de ces trois modes de coordination ?</i>	191
Une charte, forte et faible à la fois	192
<i>La charte comme médiation sociale</i>	193

<i>La charte comme médiation technique</i>	195
<i>La charte, légale ou pas ?</i>	195
Des connaissances DU milieu	196
<i>Des connaissances de composition et de médiation, d'intégration et de coordination</i>	197
<i>Des connaissances pour le troisième millénaire ?</i>	199
Une nouvelle politique de la nature ?	201
<i>Des situations où l'État ne peut plus agir seul</i>	202
<i>L'évaluation : interroger les frontières</i>	203
Une nature, plus naturelle et plus humaine	208
<i>Retour au pays du Développement de la nature</i>	210
<i>Cultiver le social</i>	212
Épilogue	219
Références bibliographiques	223

Remerciements

En prenant collectivement en charge la nature, les hommes et les femmes prennent aussi soin d'eux-mêmes. Pour cela, ils ont toujours besoin de mobiliser des connaissances et de trouver des façons de s'accorder entre eux. Les pages qui suivent constituent un grand patchwork de projets qui expérimentent de nouveaux chemins dans ce sens.

C'est une succession d'évènements et de rencontres qui ont rendu ce livre possible et n'ont pas cessé de l'enrichir. Je voudrais donc remercier ici tous ces co-auteurs qui, de mille et une façons ont contribué à ce travail. Ce sont bien entendu les partenaires des Plans Communaux de Développement de la Nature en Région wallonne qui m'ont accordé sans réserve leur temps et leur attention. Mais je veux aussi mentionner le petit groupe de personnes avec lesquelles j'ai travaillé pour réaliser une convention européenne qui avait pour titre : «Consensus building for sustainability in the wider countryside». Cette collaboration a réuni l'unité de recherche *Countryside and Community* de Cheltenham (U.K.), l'Unité d'Eco-développement de l'INRA d'Avignon (F) et l'équipe SEED *Socio-Economie, Environnement et Développement* de la FUL à Arlon (B). Ce travail collectif a été le point de départ de ce livre.

Je pense également aux participants de l'atelier d'écriture animé par Marie-Claude Roland, qui s'est tenu à Giens en avril 2000. A leur façon, ils m'ont fait comprendre qu'il était temps que je rassemble les pièces éparses de mes observations sur la gestion de la nature en Région wallonne. Merci aussi à Laurent Mermet qui m'a donné quelques conseils bien utiles pour la dernière phase de rédaction.

Dans le quotidien de ce travail, ce sont les membres de l'équipe SEED qui m'ont supportée, dans tous les sens du terme ! Et finalement, comment ne pas faire un clin d'œil à Marc Mormont ? Il a cru à l'existence de ce livre, avant même qu'il ne soit écrit.



Introduction

- « *L'élaboration d'un réseau écologique paneuropéen impose une vision multifonctionnelle de la gestion de l'espace, qui associe :*
- *les initiatives anciennes et récentes,*
 - *la nature et la culture,*
 - *la conservation et l'intégration de l'écologie dans les politiques sectorielles,*
 - *l'international, le régional et le local,*
 - *les actions gouvernementales et non gouvernementales. »*
- P. Lebeau, conférence introductive au 1^{er} symposium international du Réseau écologique paneuropéen
Paris, les 2 et 3 septembre 1999
- « *On peut bien aimer la nature... même si on ne connaît pas le nom des espèces... »*
- Un partenaire des PCDN* en Région wallonne (Belgique)

De la nature sanctuaire à la nature ordinaire

Ce livre traite des relations nature - société, mais d'un point de vue un peu particulier cependant, puisqu'il a pour sujet ce qu'on appelle aujourd'hui, *la gestion de la nature ordinaire*. D'où vient cette expression et comment s'est-elle progressivement superposée, voire même dans certains cas substituée, à celle de *conservation de la nature sanctuaire* ?

Pour répondre à cette question et comprendre cette évolution, nous pourrions commencer par la décrire, très schématiquement, en trois étapes (E. Melin, 1997). Les espèces *rare*s ont toujours été l'objet de fascination. Déjà dans la culture antique (J.P. Deléage, 1991), on trouve les traces d'un attrait qui s'est matérialisé par la création d'arboretums, de jardins botaniques ou zoologiques, soit ce qu'on a appelé la conservation *ex situ*. Mais ces premières réalisations n'avaient pas seulement pour but de sauvegarder ces plantes et animaux extraordinaires, il s'agissait aussi d'augmenter les connaissances les concernant, c'est-à-dire de les *classer*. Les collection-

* Plans Communaux de Développement de la Nature.

neurs ont de fait cherché à en dresser des listes *systématiques* et cette démarche a atteint son apogée avec l'âge classique, qui n'a cessé « d'inventorier, de classer et d'ordonner les êtres vivants » (R. Larrère, 1997a). Dans un second temps, les intérêts et les préoccupations se sont déplacés vers les espaces permettant de conserver les espèces *in situ*. Ces sites caractéristiques ont également fait l'objet d'études, et d'*inventaires*. Cette nouvelle conception a été renforcée par le concept d'écosystème (utilisé pour la première fois en 1935) et par celui de niche écologique qui a mis en avant les conditions nécessaires pour que les espèces puissent se maintenir et se reproduire. Cette conception est récente puisqu'elle apparaît au XX^e siècle, elle se base sur les nouveaux acquis de l'écologie, ce qui peut la faire qualifier de moderne. Mais paradoxalement, ce que les scientifiques et les naturalistes cherchaient à conserver, c'étaient des milieux qui avaient échappé au développement économique intensif. En agissant à titre volontaire, ils ont érigé ces sites comme des sanctuaires de pratiques plus anciennes et surtout plus extensives. Ils ont ainsi constitué les premières réserves naturelles qui, plus tard, ont été reconnues par des dispositifs légaux (au niveau national comme international). Et finalement depuis quelques dizaines d'années, il semble devenu évident que la diversité biologique ou la biodiversité, ce sont les deux termes que l'on utilise aujourd'hui¹, ne pourra être maintenue que par la gestion de l'ensemble des territoires, c'est-à-dire la gestion intégrée d'activités diversifiées qui n'ont pas pour but exclusif la conservation de la nature. C'est ici l'émergence d'une troisième étape, avec, en très peu de temps l'apparition d'idées qui sont aujourd'hui quasiment vues comme des évidences, sur la nécessité de ne plus considérer exclusivement les réserves naturelles pour conserver et prendre soin de la nature.

Cette description est efficace parce qu'elle est rapide et nous fait prendre conscience de la mesure du chemin parcouru, en quelques jalons. Cependant, à y regarder mieux, il apparaît que les frontières entre ces différentes étapes ne peuvent être strictement établies. Par exemple : tandis que certains naturalistes se préoccupaient de constituer des collections *ex situ*, d'autres, ou les mêmes, arpentaient de vastes territoires. C'étaient de grands voyageurs qui ne se contentaient pas d'établir des listes d'espèces : ils s'intéressaient également à la géologie, à la géographie ou aux usages locaux de ces ressources naturelles (comme c'est le cas dans la pratique de l'ethnobo-

1. Quoique l'on utilise régulièrement ces deux expressions l'une pour l'autre, elles ne sont pourtant pas équivalentes : « La substitution du terme biodiversité au terme diversité biologique est significative, puisqu'on est passé d'un ensemble de questionnements scientifiques issu des théories de l'évolution à des enjeux géopolitiques et industriels ». (C. Aubertin *et al.*, 1998, p. 7)

tanique, cf. P. Matagne, 1999). Quant à la seconde étape, orientée sur la création de réserves naturelles, elle ne peut être séparée clairement ni de la première, ni de la troisième. On a ainsi pu remarquer que les associations à l'origine de ces créations pouvaient être très diversifiées et qu'elles réunissaient des scientifiques, des naturalistes, mais aussi des artistes et des notables locaux d'humeur plutôt anti-utilitariste. Or ils pouvaient ne pas être d'accord sur les objectifs à poursuivre : alors que certains étaient partisans de réintroduire dans les réserves des espèces remarquables, non indigènes (exotiques), d'autres voulaient laisser évoluer ces sites de façon *naturelle* (M. Mormont, 1984). Et d'ailleurs, dès les années 70, deux types de phénomènes distincts ont obligé ces gestionnaires de réserves à se positionner différemment par rapport à leur avenir. D'un côté, la pression foncière qui s'exerçait de plus en plus fortement les a confrontés aux questions émergentes de l'aménagement du territoire. Et d'autre part, l'*évolution naturelle* des réserves les a amenés à passer de la protection ou la conservation de ces espaces, à leur gestion. Une des solutions aujourd'hui fréquemment envisagée, est de confier cette gestion à des espèces dites *rustiques*. En assurant l'entretien des réserves, les vaches, chevaux, moutons recréent ainsi des conditions proches des usages extensifs, mais aussi très ordinaires, qui avaient permis l'apparition de ces espaces naturels.

Aujourd'hui certaines personnes sont toujours passionnées par la collection et l'inventaire de certaines espèces naturelles, alors que d'autres sont entièrement préoccupées par la création et l'entretien des réserves naturelles et que d'autres encore – et ce sont parfois les mêmes ! – se consacrent à gérer la nature sous des aspects et dans des espaces beaucoup plus ordinaires. En bref, plus on y regarde, plus on découvre que tous ces projets sont intimement liés les uns aux autres. Plus exactement, il y a entre eux des glissements, des extensions, des superpositions, parfois aussi des ruptures. Ces trois étapes ainsi schématisées sont donc trop tranchées. Mais elles nous apprennent néanmoins quelque chose d'essentiel. Pour conserver, protéger, gérer, restaurer, ou même développer... la nature, il faut invariablement – et on pourrait même dire, inlassablement – associer quatre composantes. Il est en effet nécessaire de s'appuyer sur des connaissances et des observations de la nature (1), celles-ci définissent des types d'espaces d'action sensibles ou prioritaires, lesquels seront plus ou moins diversifiés et/ou plus ou moins nombreux (2). Il faut que s'unissent et s'allient les acteurs de l'action, que ceux-ci soient exclusivement des spécialistes, des gestionnaires, des volontaires ou au contraire... des *personnes ordinaires*... (3). Et finalement, ces acteurs doivent définir des règles ou des modalités d'accords pour eux-mêmes et pour autrui (4) (C. Mougénot et M. Mormont, 1999). L'énoncé de ces quatre composantes peut paraître de bon sens, et

pourtant, accepter d'entrer dans leur caractérisation précise et surtout, chercher à comprendre les liens qui font leur mutuelle dépendance, c'est se donner les moyens de rendre compte de la richesse et la complexité de l'histoire de la prise en charge de la nature. Comment ces quatre composantes vont-elles marcher ou faire corps l'une avec l'autre ? Sont-elles relativement indépendantes ou condamnées à travailler ensemble ? Nous faisons l'hypothèse qu'en cherchant à répondre à ces questions, nous aurons une clé pour expliquer les changements qui s'opèrent d'une étape à l'autre : en suivant l'évolution conjointe de ces composantes, nous pouvons comprendre le déplacement de la nature sanctuaire à la nature ordinaire, sans pour autant la lire comme une rupture tranchée.

C'est au début des années 70 qu'apparaît l'*écologie du paysage* (F. Burel et J. Baudry, 1999). Certains ont vu plus tard dans cette évolution, l'émergence d'une discipline entièrement nouvelle (S.T. Pickett *et al.*, 1992) ou une deuxième culture de l'écologie (C.S. Holling, 1998) et déjà en 1988, J.C. Lefeuvre et G. Barnaud en parlaient comme d'une nouvelle théorie qui intégrait des éléments dépassant largement l'étude de la nature, puisqu'elle incluait également l'aménagement et la gestion du territoire. Quel que soit le statut que les scientifiques aient voulu attribuer à ce changement, ce qui est important à noter, c'est ce qu'il va signifier à leurs yeux : là où ils cherchaient auparavant à saisir les mécanismes d'équilibre et les facteurs d'homogénéité au sein des écosystèmes, l'accent est désormais placé sur les évolutions dynamiques et sur l'hétérogénéité qui caractérisent aussi bien les espaces que les populations naturelles. Les espèces remarquables et/ou menacées ne sont plus les seules prises en compte et, du coup, c'est l'ensemble des dispositifs conceptuels et d'observation qui s'en trouvent modifiés pour dépasser une analyse essentiellement descriptive (basée sur des inventaires) et accéder à une analyse fonctionnelle. En bref, de la notion d'écosystème, vu comme un espace homogène, à la compréhension de l'hétérogénéité, il y a pour les scientifiques un défi nouveau, mais qui est aussi un passage difficile et qui va leur imposer « d'accepter la complexité et de rechercher les moyens de l'étudier » (cité par J.C. Lefeuvre et G. Barnaud, *op. cit.*, p. 510).

Les champs cultivés, les prairies, les bocages, les lisières, les bords de routes, les friches industrielles, les sentiers, les rivières... tous ces éléments de la nature du paysage ordinaire peuvent désormais devenir des sujets d'étude importants dans l'analyse de l'hétérogénéité des paysages et de la dynamique des populations naturelles. Cette nouvelle perspective marque le déplacement de l'attention à quelques espaces réservés, pris en charge par une catégorie d'acteurs spécialisés, c'est-à-dire des scientifiques, des naturalistes ou des gestionnaires publics, vers une conception de la nature, susceptible d'être gérée par tout le monde, où la totalité de l'espace peut ou doit

être prise en compte. Ce déplacement devra logiquement être suivi par un autre qui concerne cette fois, la conception des politiques publiques de la nature. Il apparaît en effet que des mesures sectorielles, basées sur la création de réserves et sur l'exclusion de certains espaces (la *mise en défends*) ne suffisent pas ou plus. Et il en est de même pour les listes d'espèces remarquables et à protéger, qui n'ont jamais pu être appliquées de façon efficace. Désormais, on commence à évoquer des règlements qui ciblent d'une façon beaucoup plus précise certains acteurs ou certaines pratiques et on montre l'importance des accords volontaires, des conventions, des chartes pour la nature ou le paysage... toute une gamme d'actions concrètes qui peuvent cohabiter avec des règles dont les sanctions n'étaient que rarement appliquées. La nature (et la biodiversité) pourra-t-elle encore être conservée, protégée ou développée ? Par qui ? Dans quelles conditions ? Avec quels financements ? Et pour quels effets ?

Durant les trente dernières années, des expériences de plus en plus nombreuses ont cherché à apporter des réponses à ces questions. Les mesures les plus anciennes concernent la possibilité de création de parcs naturels régionaux, au début des années 70, en France comme en Belgique. Ces projets visent, bien entendu, à conserver la nature, mais ils sont aussi marqués par la volonté de contribuer au développement des régions sur lesquelles ils portent. On observe également un souci de plus en plus affirmé d'intégrer les préoccupations pour la nature dans les pratiques professionnelles, forestières ou agricoles : c'est le cas des mesures agri-environnementales ou, précédemment, de l'application de l'article 19, décidée au niveau européen. Dans toute l'Europe, ce type d'expériences se généralise et à tous les niveaux : depuis l'échelle d'un village, où il s'agit par exemple de reconstituer un réseau de haies, jusqu'à l'échelle internationale ou inter-frontalière, comme c'est le cas dans un projet de création d'un réseau écologique, au niveau d'un grand fleuve ou d'une chaîne de montagnes. En 1992, l'Union européenne décide un large programme d'action dénommé Natura 2000². Natura 2000 sera-t-il un véritable réseau d'espaces naturels, dont la gestion serait confiée à des acteurs locaux ou seulement une collection de sites remarquables et/ou abritant des espèces remarquables, sites qui ne sont réunis par aucun lien ? Le simple fait de poser cette question suffit à montrer que le passage d'une conception en termes de nature sanctuaire à la nature ordinaire n'est toujours pas clairement établi et qu'il constitue un réel enjeu. Plus récemment, une *Stratégie paneuropéenne* a été proposée par le Conseil

2. Le réseau Natura 2000 sera constitué par les zones définies dans le cadre de la Directive Oiseaux (DO 79/409) et de celles identifiées par la Directive Habitats (DH 92/43).

de l'Europe, en 1995. Elle vise la mise en place d'un *réseau écologique*, à travers l'Europe de l'Ouest mais aussi de l'Est (nous reviendrons beaucoup plus longuement sur ce dernier programme).

Toutes ces actions sont de près ou de loin, inspirées par les problématiques scientifiques dont nous avons parlé plus haut. De ces nouvelles expériences émerge une nature (encore plus) hybride : c'est un mélange de nature sauvage et de nature domestique, de nature sacrée, protégée ou réservée et de nature ordinaire, non protégée et proche. C'est une nature qui n'est plus vue comme indépendante des pratiques sociales, de l'expérience, puisque au contraire, ces pratiques peuvent être la condition de son maintien ou de son développement. C'est une nature imbriquée dans de nombreuses activités, agricoles et forestières, mais aussi touristiques, culturelles, artistiques ou tout simplement domestiques. C'est une nature dont la perception est rapportée à celle d'un territoire qu'il faut partager. Une nature transversale qui s'accommode de plus en plus mal de la spécialisation ou de la sectorialisation de l'espace et qui ne peut plus se satisfaire exclusivement des soins des spécialistes, qui en étaient les seuls garants. Prendre soin de la nature ordinaire suppose la mise à plat, la confrontation ou l'intégration de connaissances dont les origines sont diverses. Elle suppose non seulement d'autres modes de gestion, mais aussi d'autres formes d'engagements et de sociabilités. En bref, on peut voir ces nouvelles expériences comme une re-composition de nos rapports nature - société.

Et voici, largement ouvert, le sujet de ce livre. Mais après avoir annoncé un champ d'intérêt aussi vaste, il faudra bien revenir sur terre, c'est-à-dire en restreindre le terrain d'observation. Le travail qui suit est le résultat de l'accompagnement d'une expérience menée en Région wallonne (Belgique) dans 15 % des communes. Depuis 1996, des acteurs locaux ont cherché à y développer des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) et ceci a supposé deux types d'actions distinctes, mais indissociables. D'un côté il s'agit de réaliser une carte du réseau écologique (au niveau du territoire communal) et de l'autre, des forums de citoyens intéressés sont mis en place, pour formuler des projets afin de soutenir ou restaurer ce réseau écologique. Ces expériences illustrent une tentative d'élargissement d'une problématique scientifique à la gestion de projets concrets et en même temps, elles donnent à voir les ressources collectives nécessaires pour prendre soin de la nature ordinaire. A ce titre, elles constituent un nouveau cas de figure particulièrement intéressant des liens qui associent les quatre composantes de la prise en charge de la nature.

Essai de sociologie modeste

La modestie n'empêche pas la hardiesse...

J. Law

L'usage veut que la production d'un chercheur, quelle que soit sa discipline, affiche des objectifs et se réfère à des méthodes annoncées d'entrée de jeu, afin d'expliquer et de justifier l'intérêt du résultat qu'il cherche à partager. Les paragraphes qui suivent peuvent être lus comme une façon de respecter cette règle. Mais pour moi, il s'agit de bien plus que cela : faire le choix d'une méthodologie, c'est se positionner par rapport aux personnes que l'on va accompagner dans la recherche, mais aussi par rapport à la question qu'ils cherchent à résoudre. Or sur ce dernier point, je ne serai réellement explicite qu'en fin de parcours, au moment où il sera possible de reconstruire une trame plus générale, traversant toutes les histoires racontées. Et dans un bref épilogue, je chercherai à montrer ce qui m'apparaît comme les forces et les faiblesses de la démarche adoptée.

Mais pour commencer, je souhaite préciser ceci : le travail qui suit, s'inspire largement des courants appelés *sociologie des réseaux socio-techniques* et *Actor Network Theory* (ANT). Ces deux noms, apparemment aussi monstrueux l'un que l'autre, désignent deux réflexions très proches, l'une animée en France par B. Latour et M. Callon, et l'autre en Grande-Bretagne par J. Law. On pourrait alors se demander pourquoi ces deux expressions ne sont pas la traduction l'une de l'autre et aussi pourquoi il y en eut d'autres, comme celle de *sociologie de la traduction* ou de *sociologie de l'innovation* ou encore de *sociologie des sciences*. Cette question risque de nous éloigner de notre propos. En revanche, il est utile de souligner que dans l'expression *socio-technique*, il y a l'idée que la frontière entre social et technique (on pourrait dire aussi, entre social et nature) n'est peut-être pas aussi évidente qu'il n'y paraît *a priori*. Et on peut comprendre cette expression comme une invitation à explorer cette frontière. Et l'*Actor Network Theory* peut, quant à elle, être vue comme une invitation à explorer la frontière qui sépare habituellement l'action individuelle de l'action collective ou encore celle qui distingue *a priori* l'action prévisible et structurée de l'action imprévisible et inorganisée. En quelque sorte, ces deux expressions indiquent deux perspectives qui vont se compléter l'une l'autre dans la démarche que je compte adopter.

Plus précisément, ce livre se revendique d'une *sociologie modeste*, telle que l'a proposée J. Law, dans *Organizing Modernity* (1994). Selon lui, les principes de la sociologie modeste sont : la symétrie, le non-réductionnisme, la récursivité et la réflexivité (encadré). De ceci j'ai tiré quatre consi-

gues qui me paraissent traverser ces principes. En quelque sorte, c'est appliquer à J. Law ce qu'il suggère lui-même, puisque c'est faire de la sociologie en partant de verbes, plutôt que de noms et c'est construire une posture de recherche qui s'inspire moins de concepts que de manières de faire. Ces quatre consignes consistent à mettre en question les dualismes, à s'intéresser à des processus plutôt qu'à des états stables ou définitifs, à raconter des histoires et finalement à se poser de façon récurrente la question du statut de ces histoires.

Les principes de la sociologie modeste, selon J. Law (1984)

Symétrie

Le principe de symétrie suggère que les distinctions, données par la *nature des choses*, n'existent pas. Ainsi, il n'y aurait pas, *a priori*, de distinction entre les acteurs humains et les objets techniques ou naturels. Il n'y aurait pas non plus de priorité à établir entre ce qui est grand ou petit, ou entre ce qui peut être considéré comme une cause et comme un effet. De façon corollaire, le principe de symétrie suppose que toute entité puisse être analysée dans les mêmes termes et avec le même vocabulaire.

Non réductionnisme

Le réductionnisme consiste à traiter les événements, les objets ou les personnes, à partir d'un nombre réduit de catégories. Il est du même coup, économe et efficace dans ses modes d'explication. A l'inverse, le non-réductionnisme entend explorer les frontières de ces catégories, en les considérant comme toujours provisoires et inachevées.

Récurtivité

Le troisième principe de la sociologie modeste consiste à observer la réalité comme un processus récursif, plutôt que comme une structure stable. Autrement dit, il suggère d'examiner prioritairement les phénomènes qui sont en train d'émerger, de circuler, dans un mouvement qui s'autogénère. Il amène également à prendre acte du fait que le mouvement et l'organisation qui le permet ne sont pas d'une nature différente.

Réflexivité

La réflexivité, dit enfin Law, consiste à refuser aux sociologues le droit de penser qu'ils sont différents des personnes qu'ils étudient. Elle conduit à abandonner l'idée d'une science neutre et désincarnée. En conséquence, la sociologie et l'ethnologie sont aussi des processus interactifs, dans lesquels les chercheurs s'engagent, de la même façon que les acteurs.